



SAINT-MARTIN-LA-PORTE

BULLETIN MUNICIPAL 2011 - N°34

Comme la précédente, l'année 2011 se termine par un cortège d'incertitudes et de menaces. La dernière usine de la vallée est ébranlée, risquant de mettre en péril PME, commerces et écoles. Beaucoup de concitoyens craignent pour leur avenir et la crise internationale fragilise les épargnes.

Pour les communes, la source des subventions se tarit pendant que le robinet des emprunts se ferme. Malgré tout, nous voulons rester optimistes en initiant de nombreux projets : notamment l'aménagement, dès février 2012, d'un lotissement. L'installation de primo-accédants devrait permettre de garder notre école et nos forces vives afin que notre commune reste une collectivité vivante et dynamique. Peut-être que notre tâche sera facilitée par le redémarrage du chantier Lyon-Turin et par le projet du promoteur qui s'intéresse au vieux quartier derrière la mairie. Gardons confiance et soyons positifs.

A toutes et à tous, meilleurs vœux pour 2012.

Jean Pierre Bernard

INFORMATIONS

Mairie

Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi, mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Services administratifs :

Téléphone : 04 79 56 50 03
Fax : 04 79 59 29 15
E-mail : mairie-smlp@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale :

Téléphone : 04 79 20 49 23
E-mail : bibliotheque-smlp@orange.fr
Ouverture au public :
Lundi, mercredi et vendredi : 17h30-19h

Ecole primaire :

Téléphone : 04 79 56 67 62

Régie d'électricité : Synergie Maurienne

Téléphone : 04 79 56 50 66
Astreinte et dépannage en dehors des heures de bureau : 06 81 47 72 75

Sirtomm déchetterie de St Julien Montdenis :

Tel : 04 79 59 63 52 - Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-17h30

Gendarmerie

Tel : 17

Samu

Tel : 15

Pompiers

Tel : 18

SOMMAIRE

Editorial du maire

Budget communal

Travaux et vie communale

Les enfants de l'école

La vie associative

Le torrent de St Martin

Intercommunalité

Etat civil et vie pratique

Nouveaux artisans

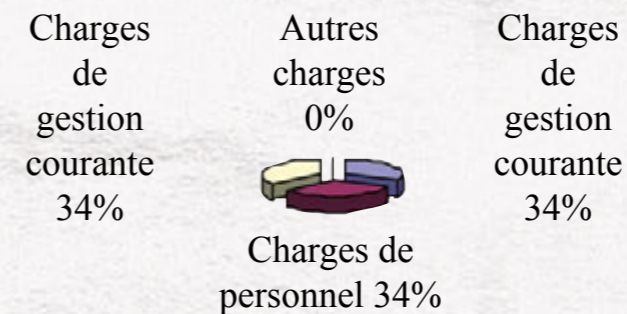
La régie électrique

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

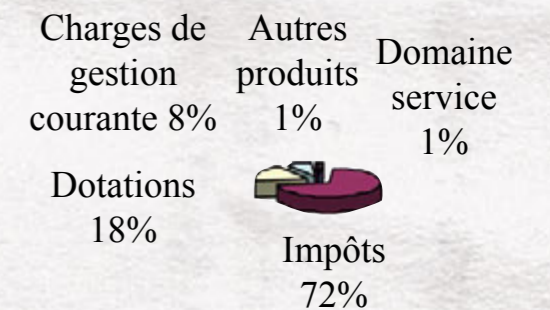
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	191 243,08 €	Produits des services, du domaine	16 868,04 €
Charges de personnel	203 183,72 €	Impôts et taxes	904 918,80 €
Charges de gestion courante	210 103,28 €	Dotations et subventions	229 965,06 €
Charges financières	0,00 €	Produits de gestion courante	95 863,12 €
Autres charges	0,00 €	Autres produits	13 426,31 €
Excédent antérieur reporté	385 450,09 €		
TOTAL	604 530,08 €		1 646 491,42 €
BALANCE	1 041 961,34 €		

Répartition des charges

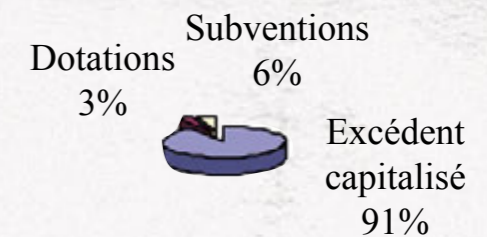
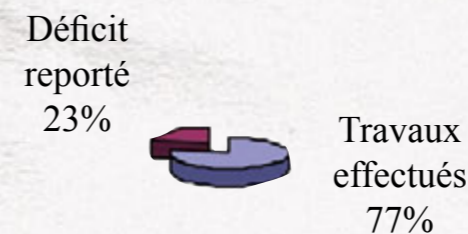


Répartition des produits



SECTION D'INVESTISSEMENT

Travaux effectués	529 835,78 €	Excédent fonctionnement capitalisé	492 007,45 €
Déficit reporté	156 887,45 €	Dotations, fonds divers	14 014,10 €
		Subventions d'investissement	30 084,65 €
TOTAL	686 723,23 €	TOTAL BALANCES	891 344,31 €
BALANCE	- 150 617,03 €		



VERNEY Frères BATIMENT - T.P.

Siège social :
295, rue du 24 Août 1944 — LE BOCHET — 73870 MONTRICHER-ALBANNE
Tél. 04 79 59 61 21 Fax : 04 79 59 65 62

SAVOIE METRES EXPERTISES

R. FACCIO ☎ 04 79 64 40 60

Economiste de la Construction
Expert près des Tribunaux
Coordination
Evaluations Immobilières
Tous diagnostics Immobilières

C.A.R. - Rue d'Alain
73300 St Jean de Maurienne
Fax 04 79 64 40 79



St Martin chef lieu :**Champ Court**

Réfection du mur de soutènement de la route de Champ Court en Février 2011 par entreprise MANNO

Le chemin des Lisots

Le chemin des Lisots : les réseaux d'eau potable, eau d'arrosage, les égouts ont été refaits en totalité. 4 chambres à vannes ont été posées. Contrairement à l'avis de certains « esprits chagrins », il y avait urgence à refaire tous les réseaux vu l'état des canalisations.

Les buses du ruisseau, usées par le transport de matériaux, étaient de véritables passoires. La profondeur de celui ci a été calculée pour recevoir, plus tard, les eaux de la route du lotissement de la Tour. Fin des travaux en mai 2011 avec la mise en place du bitume sur la chaussée : entreprise MARTOIA.

**Le cimetière**

Réfection du mur du cimetière, sur les parties est, sud et ouest. Réalisation d'un enduit de chaux à « pierres à vue », reprise du faux aplomb d'un pilier pour la fermeture parfaite d'une porte, réfection des joints d'étanchéité des couvertines : Atelier VOULHOUX

Pose des mains courantes : entreprise RICHARD

Peinture des grilles et réparation de l'escalier côté sud-est : employés communaux.

Mairie

Pose d'une main courante, escalier Mairie : entreprise RICHARD

**Lotissement de la Tour**

Fin des travaux au lotissement de la Tour : pose des lampadaires : Régie Electrique et réfection de la chaussée: entreprise MARTOIA.

**Garage communal**

Réhabilitation de la Porcherie en garage communal et entrepôt de matériaux.

Maçonnerie : entreprise VERNEY Frères

Electricité : entreprise C D E G

Charpente : entreprise COVAREL

Menuiserie : entreprise TRIVERO

Peinture : entreprise ROCHETTI

Porte basculante : METALLERIE MAURIENNAISE

Réception des travaux le 7 décembre 2011

**Le Champ du Frêne et les Magnins**

Mise en place de l'escalier au Champ du Frêne : entreprise JUILLARD

Pose de la barrière et du portillon de sécurité : employés communaux

Pose d'une barrière de protection sur la route des Magnins : employés communaux.

**Chapelle de la Miséricorde, église**

Début des travaux de restauration des peintures intérieures de la chapelle de la Miséricorde, réfection du plancher : Atelier VOULHOUX, architecte : D PERRON.

Réfection d'un chéneau de l'église arraché par un camion : entreprise COVAREL.

**Mollardurand****Vieux village**

Fin des travaux dans le vieux village : réfection totale de l'équipement du réservoir d'eau potable : entreprise TRUCHET

Pose du revêtement goudron : entreprise MARTOIA

Mise en place des lampadaires et de l'éclairage du four communal : Régie Electrique

Chapelle Notre-Dame-des-Neige

Restauration de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges : réfection des peintures intérieures et du plancher par l'Atelier VOULHOUX, architecte : D PERRON
Pose du retable, du tableau et de l'autel par l'association du Patrimoine qui a également refait entièrement la porte pour sécuriser l'édifice.

**La Porte****Eau non potable**

Démolition et réfection totale de la citerne d'eau non potable. L'eau qui s'infiltrait dans les caves et rafraîchissait les bonnes bouteilles a enfin disparu.

La remise en service de la citerne a eu lieu comme prévu le 03 mai 2011 avant les semis : entreprise JAMEN

Parking

Stabilisation de la butte d'un parking de la Porte par du béton projeté et par enherbement sur toile pour l'autre : entreprise MARTOIA

La Vilette

Sur le chemin du four au sommet de la Vilette en amont de la CD219, création d'un regard à grille, d'une cunette, d'un ralentisseur et enrobage du chemin : entreprise TRUCHET

Les Cours

Fin des travaux aux Cours : réfection du réseau d'eau potable et pose d'une canalisation d'eau non potable pour alimenter toute la Vilette par la citerne du sommet du hameau, et ainsi permettre à tous d'avoir de la pression. Pose d'enrobé sur la chaussée : entreprise JAMEN

**La Planchette****Drainage en montagne**

Drainage sur le secteur des Râteaux, de la Bâchellerie, des Sorts : fin de la campagne 2010 au printemps 2011 par l'entreprise MARTOIA.

Septembre 2011, drainage à Cheminieux, au chalet forestier par l'entreprise BERNARD de Lanslevillard



Autres travaux sur la commune

Ligne électrique 400 000 volts, Albertville à la Praz

Au cours de l'été 2011, se sont déroulés les travaux de renforcement de la ligne 400 000 volts Albertville – La Coche - la Praz ; travaux à l'initiative de RTE, Réseau de Transport d'Electricité. Ils se poursuivront été 2012.

Ils consistent à remplacer les câbles conducteurs par des câbles de technologie plus performante, à renforcer la structure et les fondations en béton d'un certain nombre de pylônes ainsi que le remplacement du pylône des Râteaux.

Pour faciliter l'accès à la piste de la Bâchellerie et surtout éviter le passage des camions sur les 2 derniers ponts fragiles de la route de la Planchette, le conseil municipal a autorisé le traçage d'une piste, rive gauche du Bonrieux.

Jusqu'à fin octobre, les camions ont circulé en montagne engendrant poussière, dégradation de la piste et de la route, gêne pour les riverains.

A la fin de l'été 2012, tout sera rentré dans l'ordre avec la remise en état de la piste et de la route et promesse de réfection des piles du pont de Charbutin par RTE.

Plages de dépôt de Montcuchet et de la Mère du Rieux

Sur le ruisseau de St Bernard, purge de la plage de dépôt du RTM, à Montcuchet par l'entreprise MARTOIA (voir article de M. Charvet du RTM)

Purge de la plage de dépôt de la SFTRF, à la Mère du Rieu par l'entreprise TRUCHET

Grands chantiers sur la commune en 2012

PLU : dans le courant de l'année 2012, après les différentes phases administratives, le PLU devrait enfin se terminer (voir bulletin n°33 page 9).

Mise en chantier du lotissement la Touvière à Mollardurand.

Réfection des conduites EP, ENP et EU, et re-dimensionnement du réseau d'eaux pluviales afin d'absorber l'eau en provenance du lotissement la Touvière.

Dénomination des rues du village et des hameaux et numérotation.

Création d'un site internet.

Création d'un parking à la Villette ...



maurienne sciage
Z.A. Les Oeillettes
73140 Saint Martin La Porte
Tél. : 04 79 83 08 08
Fax : 04 79 20 47 81
Email : maurienne.sciage@orange.fr



POMPES FUNÈRES MAURIENNAISES
VIAL - CONDEMINE
46, avenue du Mont-Cenis
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
24h/24h
Tél. : 04 79 83 21 77
Port. : 06 43 24 84 86
Fax : 04 79 59 86 59
E-mail : pfmauriennes@orange.fr 7 jours sur 7



lamurebianco
l'énergie qu'il vous faut
Floucs domestiques - Carburants - Lubrifiants - Gaz naturel
Entretien chauffage - Nettoyage de cuves
Pontamafrey
04 79 83 40 38
www.lamurebianco.fr
TOTAL Floucs Premier



BERNARD PLAISANCE
CHAUFFAGE - SANITAIRE
15, Grande Rue
73140 St-Michel-de-Mne
Tel./Fax : 04 79 56 57 90
ÉNERGIE SOLAIRE

ARTICLE
05

LE LOTISSEMENT «LA TOUVIERE»



Le futur lotissement « La Touvière » est implanté sur un promontoire qui domine le village de St Martin et la vallée de la Maurienne. Depuis une dizaine d'années cette zone était classée en ZAD (Zone d'Aménagement Différé).

Ce terrain, espace agricole ancien, est couvert d'une friche dense. Il est composé de terrasses divisées par des murgers et longé par le chemin d'accès à Mollardurand, lui-même bordé de murs en pierres sèches. Les aménagements anciens font partie du patrimoine agricole de la Commune.

Le lotissement est dans une logique de préservation de ces aménagements le long du chemin et dans la conservation de la ceinture verte protégeant la zone.

Ce projet se positionne dans la continuité aval du tissu urbain du hameau de Mollardurand.

Composition du lieu-dit « Champ Jacquet »

- 33 parcelles
 - 48 propriétaires
 - Surface totale : 19 352 m²
- Nombre de lots prévus : 20



Après négociation, tous les terrains ont été achetés par la commune. Il n'y a pas eu d'expropriation contraire à la déontologie du maire. Ceci a permis d'accélérer la réalisation du lotissement.

Les travaux commenceront en février si le temps le permet.

La mise en vente des lots se fera à partir de janvier 2012.

ARTICLE
06

LES RUES ET LES CHEMINS

La municipalité a mis en place un projet de dénomination et numérotation des rues et chemins de St Martin, Mollardurand, la Porte et la Villette.

Pour rappel, une voie est composée :

- D'un numéro
- D'un type de voie : rue, boulevard, avenue, chemin, allée, impasse.
- D'un nom de voie : pour identifier au plus près les rues et chemins du chef-lieu et des hameaux, la commission a choisi de faire un rappel des noms de quartier, lieux-dits etc. afin de conserver la mémoire des lieux.

L'intérêt de cette dénomination ?

L'adresse, par définition, est le lien indispensable qui permet à une personne physique ou morale de joindre son correspondant, sans encombre ni retard, de localiser le citoyen ou l'administré sans ambiguïté.

Parmi les avantages, on peut citer :

Pour les habitants

- Rendre les livraisons à domicile plus sûres et rapides
- Faciliter l'accès aux soins et aux services à domicile : médecins, services de secours, services eaux et électricité etc.

Pour la Mairie :

- Permettre l'élaboration d'une cartographie précise de la commune
- Faciliter l'identification des administrés et la communication d'informations ciblées (bulletin municipal, courriers distribués par les agents communaux...)
- Simplifier la gestion des listes électorales
- Améliorer la qualité de vie

Pour la Poste :

- Identifier facilement les clients
- Sécuriser et accélérer la distribution du courrier et des colis

Autres services :

- Intervenir rapidement et de manière sûre sur les lieux exacts d'un sinistre
- Mettre à jour les services IGN et les bases de navigation routière

Pour les artisans et entreprises

- Faciliter l'accès des fournisseurs et des clients.

Les administrations sont également directement concernées et intéressées par ces dénominations de voies : les services du cadastre, la Poste ...

Pour ce travail nous sommes conseillés par le R G D (Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie). Un Cabinet d'Etude, le S I G (Société Savoie Informatique et Graphisme située à Chambéry), spécialisé dans le domaine de l'adressage et choisi après consultation, aura la charge de vérifier la normalisation de la dénomination des voies proposées. Il établira le plan des rues, travaillera en collaboration avec le cadastre, fournira tous fichiers informatiques aux différents services, se chargera de la numérotation des maisons, etc.

En cas de déclenchement d'un Plan ORSEC ou d'un plan d'urgence, les opérations de secours sont placées sous l'autorité du Préfet du département. Le Maire est alors son relais sur sa commune.

Un groupe a travaillé sur le PCS pendant environ 2 ans. Ce document a pour fonction de définir l'organisation prévue par la commune pour assurer localement l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. L'objectif principal : « être prêt le jour J ». C'est donc un outil pratique et opérationnel qui comporte :

- Une analyse des vulnérabilités locales
- Le rappel des missions des autorités municipales
- Les modalités d'alerte des populations
- Un annuaire de crise.

Fin Mars 2011, Mélina Diot, chargée de mission Risques au Syndicat du Pays de Maurienne, a présenté le nouveau Plan Communal de Sauvegarde de St-Martin-la-Porte aux élus, aux agents de la commune, ainsi qu'aux représentants des administrations concernées (sapeurs-pompiers, gendarmes). Les communes limitrophes étaient également présentes.

Les risques recensés sont présentés dans le D.I.C.R.I.M. (Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs), plaquette destinée à la population :

- Crues torrentielles de l'Arc ou du torrent de St Bernard
- Avalanches
- Glissements de terrains et chutes de blocs
- Séismes
- Phénomènes météo : vents violents, canicule
- Accidents nucléaires ou industriels
- Accidents de transport de matières dangereuses, sur rail, route ou autoroute
- Rupture du barrage de Bissorte.

Ce DICRIM a été distribué à tous les habitants de St-Martin-la-Porte avec le bulletin municipal de 2010. Ce document est à conserver à portée de main, parce que la nature nous rappelle régulièrement à l'ordre. Il vous indique les bons réflexes à avoir en cas d'événements majeurs, les numéros à contacter et le 1^{er} d'entre eux : 04 79 56 50 03, la mairie de St Martin.

ARTICLE
07

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

St-Martin-la-Porte : Les risques naturels et technologiques

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil de la mairie pour informer et protéger la population face aux risques majeurs encourus. Or les conditions climatiques d'aujourd'hui renforcent l'exposition aux risques majeurs : crues torrentielles, avalanches, glissements de terrain, feux de forêts, etc.

La loi de modernisation de la sécurité civile d'Août 2004 a institué les outils nécessaires au Maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité : le PCS, Plan Communal de Sauvegarde.

Le PCS est obligatoire pour les communes qui sont dotées d'un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles ou soumises à un Plan Particulier d'Intervention (celui de Bissorte pour St-Martin-la-Porte).

Il a un rôle préventif mais précise aussi les moyens d'actions pour protéger les populations contre les risques majeurs. Des élus, des agents communaux mais aussi des citoyens bénévoles, collaborateurs occasionnels du service public, composent la Cellule de Crise Communale.

ARTICLE
08

VILLAGE ET MAISONS FLEURIS



Comme l'an dernier, nous sommes heureux que le travail des habitants et des agents communaux pour l'aménagement et l'embellissement du cadre de vie ait été récompensé par le 1^{er} prix au concours départemental des villages fleuris dans la catégorie de 500 à 1000 habitants devant Hermillon, Francin, Queige, etc..

Compte rendu de la visite du jury :

- Fleurissement de grande qualité, ensemble bien conçu, fleurs bien entretenues. Le secteur Mairie - Eglise a été aménagé de façon sobre, tout en gardant un esprit village.
- De beaux massifs avec un choix de fleurs très bien étudié sur l'ensemble de la commune.
- La commune présente une belle harmonie avec des maisons bien entretenues et une participation des habitants au fleurissement général bien suivi.
- Fleurissement qui se démarque, de grande qualité, innovant avec de beaux volumes homogènes.
- Envisager des actions pédagogiques avec les écoles.

8



BULLETIN MUNICIPAL / 2011 / N°34



BULLETIN MUNICIPAL / 2011 / N°34



9

Quels sont les intérêts de fleurir la commune ?

- Qualité de vie des citoyens
- Qualité de l'environnement dans sa signification à la fois urbaine, esthétique, naturelle et écologique
- Améliorer l'image et l'accueil tant pour les résidents que pour les visiteurs
- Mettre en valeur le cœur de village



Cette année la composition des massifs a dû surprendre certains : des choux, des côtes de bettes etc...des couleurs inhabituelles. Avec Stéphane, nous détestons la routine et prenons plaisir à créer original : choix des plantes, harmonie des couleurs. Cependant nous ne sommes maîtres ni de la qualité des plants, ni des aléas climatiques. Les plantes vivaces plantées pour la déco d'été resteront en place. Vivaces et arbustes du fleurissement d'automne seront réutilisés dans des aménagements au printemps. Les années suivantes, les vivaces seront privilégiées par rapport aux plantes annuelles.



Dans un souci d'économie et de développement durable, nous travaillons et pensons autrement.

Stéphane a été sollicité et sélectionné, pour ses compétences, par l'agence touristique départementale de la Savoie, mission fleurissement, pour intégrer, avec l'accord de M. le maire, le jury départemental à compter de l'été 2012.

Félicitations à Alain Deléglise, nommé au niveau départemental, dans la catégorie « propriétés fleuries visibles de la voie publique ».

Maisons fleuries de la commune sélectionnées après passage de la Commission Environnement :

Villas :

Mr et Mme Deléglise Alain
Mr et Mme Bois Achille
Mr et Mme Bois Denis
Mr et Mme Deléglise René
Mr et Mme Richard Daniel
Mr et Mme Olivetto Yves

Mr et Mme Bernard Alain
Mr et Mme Ratel Lucien

Décor floral sur voie publique :

Mr et Mme Sanchez David
Mr et Mme Dubois Léopold
Mr et Mme Duc Stéphane
Mr et Mme Pommard Alain
Mr et Mme Ratel Emile
Mme Ratel Jeanne
Mr et Mme Deléglise Jean Pierre (la Planchette)

Balcons ou terrasses :

Mr Buisson Alain
Mr et Mme Assier Aimé

ARTICLE
09

LA RENOUÉE DU JAPON : UNE «PESTE» VÉGÉTALE

Introduite en France au XIXème siècle comme plante ornementale, la renouée du Japon est en fait invasive, à croissance rapide et capable de coloniser les milieux les plus extrêmes. Sa capacité à se reproduire et à éliminer ses concurrentes en font une ennemie de la biodiversité.

La renouée apprécie les sols acides et humides, les berges des cours d'eau. Sitôt installée dans un milieu propice, elle se développe à grande vitesse grâce à des rhizomes qui partent en tous sens et qui ne sont sensibles à aucun désherbant, même puissant. Seul un arrachage méthodique et soigné avec brûlage des plantes et des racines est efficace, bien que non recommandé pour l'environnement. Surtout ne pas composter.

Cette plante envahit déjà le bas de la vallée. Nous l'avons découverte à la Porte, le long du chemin qui mène à la Grolle. Depuis cet été les agents communaux font le nécessaire pour l'éradiquer et surveillent régulièrement la repousse.



La meilleure des préventions, c'est de ne pas acheter de renouée.

ARTICLE
10

DÉCHETS VERTS ET FEUX DE JARDIN

Un bon feu de bois en plein air, c'est tellement sympa et naturel, alors pourquoi ne pas brûler les déchets verts et les tailles de haies ?

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre génèrent autant de pollution qu'un parcours de 8500 km en voiture à essence. Croyant profiter de l'air pur de la campagne, le bon jardinier aura absorbé et fait absorber à son entourage autant de particules cancérigènes et molécules toxiques telles que les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) que s'il était resté pendant 4 mois à humer l'air de son chauffage au fioul.

Le brûlage biomasse (bois, végétation) ou d'autres déchets à ciel ouvert crée une pollution extrêmement néfaste.

Il faut savoir que ces feux dits « de jardin » sont interdits par le règlement sanitaire départemental (art. 84).



Autres solutions pour se débarrasser des déchets verts :

- Composter : composteur à fabriquer soi-même ou à acheter en jardinerie.
 - Déchiqueter les feuilles mortes et le gazon lors de la tonte, les laisser sur place ou les composter.
 - Les emporter à la déchetterie de St Julien, ils seront valorisés et compostés.
- Au printemps, gracieusement offerts par le SIRTOMM et SIBUE Environnement, ils reviennent à St Martin sous forme de compost bien mûr et prêt à l'emploi.
Et « la boucle est bouclée ».

Avec de simples gestes, soyons des citoyens responsables, soucieux de notre environnement.

ARTICLE
11

INCIUITÉS

On peut regretter l'incivilité de certains qui poussent les containers verts des ordures ménagères et jaunes du tri sélectif dans les talus de la Gide, des Magnins et des Gardons.

Ca n'amuse pas vraiment les employés communaux qui ont autre chose à faire qu'à ramasser les ordures.



Si vous avez de l'énergie à revendre et un amour immodéré pour les poubelles, passez en mairie. On vous fournira le matériel nécessaire pour nettoyer la décharge.

Celle-ci a été fermée par une chaîne pour limiter la fréquentation venant de l'extérieur à la commune et maîtriser l'indiscipline de certains utilisateurs qui coûte très cher à la collectivité.

Les clés du cadenas sont à disposition en mairie contre une caution de 5 €.

ARTICLE
12

COMPOST

Fin mars 2010, des tonnes de compost vert ont été mises gratuitement à la disposition des habitants de village par le SIRTOMM, SIBUE Environnement et la commune. Cette distribution a eu un franc succès.

Le samedi matin, les amateurs de jardinage sont arrivés à la première heure avec des bassines, des sacs ou des remorques. Le lundi soir, la place était propre et nette, tout avait disparu.

Ce compost pour jardins et plantations provient de la décomposition de déchets verts et a plusieurs propriétés : il améliore la structure du sol, libère les nutriments pour les plantes et assure une meilleure rétention de l'eau. Il réduit également les effets du gel, de l'érosion et de la sécheresse, facilite le développement racinaire etc.

On espère que l'opération sera reconduite cette année. L'information sera au panneau d'affichage.

ARTICLE
13

DÉNEIGEMENT

Lors des chutes de neige, le travail est compliqué du fait de la longueur et de l'étroitesse de la voirie. Le chasse-neige ne peut intervenir simultanément dans chaque rue dès l'aube.

De plus, nous devons respecter la législation du travail concernant les repos quotidiens et hebdomadaires des agents.

Pour les chemins où le chasse neige ne peut passer, nous sommes tributaires des entreprises.

Chacun doit comprendre que les chaussées ne peuvent être nettoyées à 5 heures du matin.

Il est fortement conseillé d'équiper son véhicule pour l'hiver et de le stationner afin de pouvoir partir facilement.



ARTICLE
14

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Adresse : 1^{er} étage de l'ancienne mairie, sous l'église.

Contacts : Téléphone : 04 79 20 49 23 ; Courriel : bibliotheque-smlp@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h, y compris pendant les vacances scolaires (sauf en août).

Connexion Internet à la disposition du public :

- Gratuite (durée limitée s'il y a des personnes en attente)
- à partir de 14 ans
- pour des travaux de recherche
- pour accéder à votre messagerie (vacanciers).

Les catalogues de la bibliothèque et de Savoie Biblio sont consultables sur ce poste.

Animations :

- Le mercredi soir à 17h30, une fois par mois, animation pour les enfants autour des ouvrages de la bibliothèque.
- Le samedi 17 septembre, l'exposé sur les crues torrentielles a intéressé une cinquantaine de personnes.



Petit rappel du règlement de la bibliothèque :

- Les prêts sont consentis pour une durée de 3 semaines avec possibilité de prolongation à la demande de l'emprunteur.
- Les retards sont signalés par courrier ou par mail.
- Les parents sont responsables des ouvrages empruntés par leurs enfants.
- En cas de perte ou de dégradation d'un document, l'utilisateur est tenu de le remplacer ou de le rembourser au prix du neuf.

La bibliothèque municipale est au service de tous ; l'équipe des 10 bénévoles qui la fait fonctionner et assure les permanences s'efforce d'être à votre écoute et de répondre à votre attente.



LES «BOUCHONS D'AMOUR» À LA BIBLIOTHEQUE

Pour un geste écologique et pour une bonne cause, gardez vos bouchons plastiques sous toutes leurs formes ; déposez-les à la bibliothèque où ils seront collectés tout au long de l'année : leur vente permettra l'achat de matériel pour les personnes handicapées et leur recyclage, la fabrication de palettes en plastique appelé à remplacer le bois.

SORTIE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE



Notre sortie de fin d'année s'est déroulée au château de Montrottier. Dès notre arrivée, nous avons été invités à jouer à la soule (ancêtre du rugby). Avec un troubadour, nous avons créé la chanson de la reine. Après le repas de midi, nous avons fait plusieurs danses médiévales.

Albane et Valentine

Nous avons visité l'intérieur du château. Nous sommes allés en haut du donjon en montant un interminable escalier en colimaçon.

Ema et Isaline

Nous avons fait divers jeux de société qui existaient déjà à cette époque et nous avons résolu une énigme. Avant de partir, nous avons assisté à un spectacle sur le moyen-âge. Certains d'entre nous y ont même joué un rôle.

Camille et Alexis

Nous avons même eu droit à un orage. Mais le temps est passé très vite et après toutes ces activités, nous avons repris notre car pour rentrer à St-Martin-la-Porte.

Enzo et Anthony

LES MATERNELLES

Bonjour,

Nous sommes les élèves de la maternelle de l'école de Saint-Martin-la-Porte. Cette année il y a 4 filles et 11 garçons dans la classe, notre maîtresse s'appelle Valérie et elle est aidée par Emilie et Aimée. Quand l'hiver sera là, les moyens et les grands iront faire de la raquette.

Au printemps, nous nous déguisons pour le Carnaval. Durant toute cette année, nous ferons des expériences suite à notre spectacle et à la visite de l'espace Alu. Nous décorerons nos murs de l'école avec toutes les classes et l'aide d'un peintre. Pour la deuxième année, nous avons fait notre repas à l'école avec les légumes plantés dans notre jardin. Nous vous faisons plein de gros bisous et à bientôt.



F.N.A.C.A.



Cette année, M. Gaston Bois nous a quitté. Ancien adhérent il avait créé et été le président pendant de nombreuses années de la section de St Martin. Comme chaque année à l'automne notre section organise son assemblée générale.

Puis tout au long de l'hiver nous assistons aux diverses réunions, nous essayons d'être présent pratiquement chaque fois : à St Baldolph pour les réunions de bureau et de comité, aux Echelles pour le conseil départemental.



Le 11 novembre, le 19 mars, le 8 mai dépôts de gerbes aux monuments.
En Août, 4 personnes ont participé à un voyage au Tyrol organisé par le comité départemental et sont revenues enchantées de leur périple.

En septembre sortie départementale à Pont en Royan et ses environs avec dès le matin concours de pétanque, après le repas un programme de choix : la visite du moulin à huile, fabrique artisanale de cuillères en bois, bateau à roue grottes de Choranches, il y en avait pour tout les goûts. Très belle journée, bien organisée.
Pour la commémoration du 19 mars 2012 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, notre comité sera présent à Aix-les-Bains devant la stèle départementale, de ce fait le dépôt de gerbes au monument de ST Martin se fera ce même jour à 18 heures.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Depuis les années 20, nous commémorons le 11 Novembre et cette année c'est le 93^{ème} anniversaire de l'Armistice.
Alors qu'hier nous fêtons la victoire sur les troupes ennemies, aujourd'hui nous ne retiendrons de ce conflit mondial que la souffrance des soldats et de leur famille ainsi que leur terrible sacrifice.
Les pertes militaires ont été de 1 397 800 morts, les pertes civiles de 300 000 et 4 266 000 blessés.

Parmi ce million de victimes, 38 jeunes de St Martin sont morts au combat. Ce jour, les enfants de l'école et la population leur ont rendu hommage au monument.
Merci aux maîtresses pour leur participation.

CLUB DES AINÉS RURAUX

Le club a repris ses activités, avec ses concours de belote, pétanque, repas, sorties, des journées bien remplies, on ne s'ennuie pas. En novembre, nous avons organisé un concours de belote.

On ne rigole pas avec les points...

Décembre le concours ouvert à tous avec 64 doublettes.

Le repas de Noël a réuni 82 personnes autour d'un bon menu, préparé par l'aubergiste de St Martin, puis chants, histoires, sans oublier les anniversaires dans une ambiance bon enfant, car tous attendent



la venue du père Noël avec ses mandarines et papillotes.

Nous redémarrons la nouvelle année avec un concours de belote, suivi du tirage des rois.



En février visite à la cave coopérative de Cruet et repas au restaurant « le Chaudron ».
En mars nous recevons St Martin d'Arc avec un couscous préparé par l'aubergiste, suivi d'un concours de belote.



Et nous poursuivons à nouveau et « encore » avec un concours entre nous. En avril nous avons visité le musée de l'opinel, qui a été apprécié et sommes ressortis tous bien « équipés » suivi du repas à St Georges d'Hurtières.
En mai spectacle « au Phare » voir holiday on ice.

Puis le concours de pétanque de la fédération à St Rémy. 4 triplettes étaient représentées.
En juin traditionnel concours de pétanque Sous la Roche, et de la polenta-saucisses.
Sortie de fin d'année qui nous a emmenés au parc des oiseaux à Villard-les-Dombes (Ain).
Et nous redémarrons les marches, guidés par Paulette qui nous a fait découvrir les chemins de St Pancrace aux Bottières où nous nous sommes restaurés au « Corbacière »
Les randos ce sont succédées tout l'été.

Une bonne équipe en pleine forme...
En septembre sortie avec visite à Chignin du moulin à papier, puis au lac d'Aiguebelette pour déguster les cuisses de grenouilles au restaurant « les Bellerives ».
En résumé, bouffe, ballades, bals sont les maîtres mots de notre club.



REPAS DES SENIORS 2011

Le 23 octobre dernier, c'est à la salle des fêtes que se sont retrouvés, pour le repas annuel offert par la municipalité, 90 convives, de la classe 1922 à la classe 1945, accompagnés par des élus municipaux.
Depuis l'an dernier, six d'entre eux, toujours fidèles au rendez-vous, sont partis.
Quelques nouveaux sexagénaires sont venus renforcer le groupe.
Après le très bon repas cuisiné par Frédéric, chef de l'Auberge le « Saint Martin », Monsieur le Maire a rappelé tous les travaux réalisés cette année et annoncé ceux qui sont prévus pour l'an prochain.
Il a évoqué entre autres, la mise en oeuvre du lotissement « la Touvière » à Mollardurand, qui sera le principal chantier de l'année. Il espère la venue de familles avec enfants pour que perdurent les 3 classes de l'école.

L'après-midi a été placée sous le signe de la chanson, de la musique, des jeux, et de la traditionnelle tombola. La journée s'est terminée par quelques pas de danse grâce à l'animation de Denis.



ASSOCIATION POUR LA CONNAISSANCE ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE

Curiosités ou indices ?

Nombre de personnes ont vu à l'automne deux poutres usagées dans la pente située en contrebas de la chapelle dénommée La Miséricorde. A cet emplacement elles permettaient de faciliter l'évacuation des gravats liés à la réfection du plancher de la nef de cet édifice et de reprise des parties basses des murs intérieurs.

Ce chantier, destiné à redonner du lustre au décor de cet édifice avant qu'il ne devienne méconnaissable, a permis de faire des découvertes susceptibles de se révéler fort intéressantes à l'avenir.

Première curiosité et premiers indices : les poutres.

Quatre poutres ayant conservé leur longueur initiale ont été retrouvées sous le plancher de la nef de cette chapelle dont elles assuraient l'assise en bandes parallèles longitudinales séparées par des pierres formant hérisson.

Trois de ces poutres représentaient d'anciens entrails – c'est-à-dire des poutres posées à l'horizontale d'un mur à l'autre – et auxquels se rattachaient les autres éléments de l'ossature d'un toit appelée ferme.

La longueur de chaque entrail était comprise entre la longueur intérieure et la longueur extérieure de la nef de la Miséricorde.

La quatrième poutre, plus longue, présentait une longueur un peu inférieure à celle de la nef de la Miséricorde.

S'agissait-il d'éléments venant d'une ancienne (ou d'anciennes) charpente(s) d'édifices inconnus et dans ce cas ces vestiges relèveraient de la curiosité. Ou sommes-nous en présence d'une ancienne charpente de la nef de cette chapelle ?

Une découverte faite sous la toiture actuelle permet de pencher vers l'indice. En effet au-dessus de chaque mur latéral de la nef, près de l'intérieur de celle-ci, trônent des poutres bien conservées présentant un aspect et des sections comparables aux vestiges découverts sous le plancher.



Aperçu d'une portion de poutre sablière d'aspect et de section comparables aux vestiges trouvés sous le plancher de la nef de la chapelle, chaque partie haute des murs côté nef porte une poutre de ce type, plus ou moins recouverte de liant lors du rehaussement de la partie extérieure des murs.

En accord avec la municipalité il a été décidé de conserver des échantillons des poutres mises à jour pour disposer de possibilité de datation ultérieure.

Des repérages sous les toits réservaient d'autres surprises.

Autres curiosités et indices.

Près de l'arc triomphal séparant nef et chœur – pratiquement à la verticale de la table de communion – pend un vestige de corde qui servait autrefois de suspension à un luminaire. Sous la toiture on constate que cette corde s'enroule autour d'une colonnette de 1,80m de long, d'un peu moins de 10 cm de diamètre, flanquée d'anneaux (un au centre et un près de chaque extrémité) et s'achevant par deux tenons. La présence de ces tenons signifie que cet élément s'emboîtait dans des mortaises d'autres pièces. De plus l'aspect de cette colonnette s'harmonise avec des éléments plus petits – mais de même diamètre – trouvés derrière le retable lors du grand nettoyage de la chapelle en 2007. Selon le Conservateur des Antiquités et objets d'Art du département ces pièces ont de forte chance de provenir d'une ancienne séparation entre chœur et nef, avec relèvement de la partie centrale pour laisser le passage au prêtre et enfants de chœur.



Une portion de la colonnette de 1,80m servant de tambour d'enroulement. Cette colonnette est fixée par un clou de charpentier forgé à une pièce d'une ancienne charpente.

Compte tenu de la hauteur du passage (au moins 1,80m) il est plus que probable que cette séparation trônait dans cet édifice, peut-être à l'emplacement de la table de communion.

Autre surprise sous le toit : plusieurs éléments montrant que le fronton (partie haute de la façade de la chapelle) et la partie tournée vers l'extérieur des murs de la nef ont visiblement été relevés à une époque que nous ne pouvons pas encore déterminer.

Voici autant d'éléments curieux qui forment autant d'indices invitant à rechercher des informations relatives à l'évolution de cet édifice. Mieux connaître son histoire c'est aussi et surtout progresser dans la compréhension des générations passées qui ont dû mobiliser énergie, moyen et savoir-faire pour construire et modifier à bon escient. Que leur forte mobilisation nous incite à relever, à notre tour, les défis de notre temps.

ENTENTE SAINT-MARTIN SAINT-MICHEL BASKET BALL

En cette 26ème année de fusion entre le Saint Michel Sport Basket et le Club Sportif du Perron, l'entente enregistre une nouvelle hausse du nombre de licenciés. Le record de 153 de la saison 1993/94 se rapproche.



Ce signe de bonne santé se traduit sur les terrains par de très bons résultats des onze équipes engagées dans les différents championnats.

Toutes ces équipes ont disputés 170 matchs de championnat avec 97 victoires et 73 défaites.



Soit une balance qui penche largement du bon côté.

- Chez les plus jeunes, 4 équipes engagées dans les différents plateaux :
- 2 équipes MINI-POUSSINS qui finissent 12ème et 22ème.
- 1 équipe POUSSINS qui finit 5ème du championnat.
- 1 équipe POUSSINES qui finit 1ère.
- 4 équipes engagées en championnat départemental :
- les MINIMES FEMININS avec 11 victoires et 5 défaites finissent 2ème de chaque phase de leur championnat.
- les MINIMES MASCULINS avec 12 victoires pour 12 matchs finissent 1er.
- les BENJAMINS avec 8 victoires et 5 défaites finissent 1er de la 1ère phase puis 4ème de la 2nde phase.
- les SENIORS 2 qui finissent 5ème avec 4 victoires et 10 défaites.
- 3 équipes engagées en championnat régional :
- les SENIORS FEMININS avec 8 victoires et 14 défaites finissent 7ème et se maintiennent donc dans ce championnat.
- les CADETTES avec 18 victoires et 2 défaites (sur l'ensemble des 2 phases) finissent à la 1ère place du championnat. Elles ont donc disputées les ½ finales pour le titre régional. Elles ont malheureusement perdu contre Artas (qui a gagné la finale !).
- les SENIORS MASCULINS avec 9 victoires et 13 défaites finissent 8ème du championnat et se maintiennent à ce niveau.



Renouveau du bureau :

Président : Olivier Ratel, Vice-présidents : Christelle Magnin, Laurent Bois, Gilles Bosc.
Secrétaire : Isabelle Saintier, Secrétares adjoints : Magali Magnin, Serge Chaumaz.
Trésorière : Aurélie Bétemps, Trésorier adjoint: Patrick Gros.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://entente-st-martin-st-michel.fr/nf/>

ARTICLE
24

SKI CLUB DU PERRON



Cette année, avec 190 adhérents le Ski Club du Perron a enregistré une augmentation du nombre de cartes délivrées d'une dizaine.

Avec un hiver 2010 – 2011 pas phénoménal, 32 personnes ont participé à la sortie des la Vallée des Bellevilles, 24 à Val Thorens et 11 aux 3 Vallées.

Lors du traditionnel méchoui fin juin, une cinquantaine de repas ont été servis sous une magnifique journée.

Le concours de pétanque n'a pas eu la même chance car il a eu lieu lors d'une maussade journée d'automne. Une grande partie de l'après-midi a été gâchée par la pluie.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour le bon déroulement de ces événements.



La saison prochaine, il n'y aura pas énormément de changements à la tête du ski club. Mais pourquoi pas du nouveau dans les activités ?

Méchoui du 25 juin 2011

ARTICLE
25

PASS'SPORT

Une association sportive qui vous attend cette année (si vous n'êtes pas encore inscrite ou inscrit !!), les :

- ⇒ Mercredi pour des séances de stretching avec Catherine et/ou
- ⇒ Jeudi pour un renforcement musculaire et LIA (Low Impact Aerobic), avec Irénée.



Chaque semaine (hors vacances scolaires) de 18h30 à 19h30.

C'est l'occasion pour vous de pratiquer une activité physique sur votre commune et de partager avec nous de bons moments lors des entraînements proposés mais également au cours d'une ou deux soirées repas durant la saison, regroupant les adhérentes dans la bonne humeur.

Deux séances d'essai vous sont proposées, surtout n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les membres du bureau.

ARTICLE
26

ESPRIT YOGA

Une nouvelle équipe et une nouvelle professeure sont là pour vous accueillir le jeudi de 18h15 à 19h30 dans la salle de réunion.

Vous hésitez à vous lancer ?

Par un travail sur le corps et sur le mental,
Par des postures, des respirations et de la relaxation,

Sans compétition, à son rythme,
les séances de yoga pourront vous aider à améliorer votre souplesse et votre tonus musculaire,

à mieux gérer votre stress,
à vous détendre dans une ambiance conviviale.

Le yoga est un plaisir accessible à tous et à toutes,
une source de bien-être.

Alors, n'attendez pas plus longtemps, le yoga soulage bien des maux du corps et de l'âme.

Vous pouvez nous rejoindre pour un trimestre, une séance ...

Renée Gros

présidente (04-79-56-66-56)

Christelle Combet

secrétaire (04-79-20-38-49)

Bénédicte Gros

trésorière



REMISE EN ÉTAT DE LA PLAGE DE DÉPÔT DU ST-MARTIN

L'installation de la plage de dépôt RTM date des années 1986 et 1987.

Etablie dans la forêt domaniale des Encombres, sur le torrent du St Martin à la cote 900m, sa fonction est de retenir lors des crues avec fort transport solide (lave torrentielle) une partie des matériaux charriés. Ainsi purgés partiellement des plus gros éléments rocheux, les écoulements doivent pouvoir s'écouler sans risque de débordements majeurs, dans le long canal établi sur le cône de déjection. Au fil des années et surtout des dernières crues mémorables (1993, 2005, 2010), cette installation, d'une capacité de rétention supérieure à 15.000 m³, subit d'importants dommages. Progressivement, ces événements conduisent à modifier son mode de fonctionnement (suppression de la grille filtrante en particulier).

La crue du 02 juillet 2010 cause d'importants dommages à l'ouvrage de fermeture de la plage de dépôt : érosion concentrée du radier central, destruction d'un contre seuil, affouillement très prononcé des murs de soutènement aval.

Sans intervention, la destruction totale et à court terme de l'ouvrage est à craindre.

Une opération est étudiée et financée au printemps 2011 ; elle comprend la réhabilitation de l'ouvrage de fermeture, la mise en oeuvre d'un canal d'écoulement entre cet ouvrage et le barrage de base établi plus en aval, et un remodelage de la zone de dépôt amont encore partiellement engravée. Après consultation des entreprises, le montant de l'opération s'élève à un peu plus de 200.000 €. TTC.

Au cours des mois de juillet et août 2011, quelques jours avant l'ouverture du chantier attribué à l'entreprise Martoïa de St Jean de Maurienne, de nouvelles crues traversent l'installation.

Le fait marquant de ces événements est l'ouverture d'une brèche dans l'ouvrage situé en aval de la plage de dépôt sur toute la hauteur de son parement : le barrage est ruiné.

Ce grand barrage dont les premiers principes d'élaboration datent de 1882 (plusieurs fois repris, remanié, adapté) représente la base incontournable des travaux envisagés et garantit la pérennité de la plage de dépôt : il faut donc impérativement le rebâtir.



Un projet de reconstruction est élaboré dans l'urgence ; plus de 700m³ d'enrochements bétonnés sont nécessaires pour remonter cet ouvrage sur 8m de hauteur en son axe central et plus de 12m sur les cotés. L'enveloppe financière prévisible dépasse 130.000€ TTC.

Le chantier démarre début septembre pour un déroulement jusqu'aux portes de l'hiver : plus de 1600m³ d'enrochements bétonnés sont à mettre en oeuvre...

Le chantier est arrêté le 01 décembre ; 1480m³ d'enrochements ont été mis en place avec environ 3/4 des blocs récupérés sur site.

Le chantier se poursuivra en 2012 par une reprise de l'ouvrage béton, un aménagement du déversoir supérieur et une extraction des dépôts résiduels, ... à moins que les caprices d'un des plus puissants torrents de Savoie ne viennent encore bouleverser le programme arrêté...

M. Charvet RTM



OBSERVATION ET ÉCOUTE DES OISEAUX, UNE SORTIE TRÈS INSTRUCTIVE !

Le samedi 7 mai, l'association cantonale d'animation de St Michel de Maurienne proposait une sortie «découverte et écoute des chants d'oiseaux» à St Martin la Porte.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvés lors de la journée animée par Olivier GIBARU, ornithologue passionné, de la section savoyarde du groupe ornithologique Rhône Alpes.

Le matin, le groupe s'est dirigé vers les Liseaux, dans le verger de M. Aimé ASSIER pour écouter et observer quelques espèces : le torcol fourmilier, la huppe fasciée, le pic-vert entre autres.

Après un pique nique à la Planchette, les participants ont pris la direction de la forêt de Pin-Brûlé. D'autres observations ont pu être effectuées à une altitude plus élevée (1400-1600 mètres d'altitude). Parmi les espèces : le grimpeur des bois, le pic noir, le pouillot de Bonelli.

L'ensemble du groupe est reparti très satisfait de la journée.

Toutes les espèces observées sont en pièce jointe. Sur les traces du patrimoine...

L'association cantonale d'animation et l'association pour la connaissance et la promotion du patrimoine de St Martin la Porte organisaient le mardi 7 juin, deux temps forts sur le thème du patrimoine bâti traditionnel Mauriennais.

Dans un premier temps, une visite guidée sur le terrain était proposée. Quelques éléments de réflexion nourrissaient la balade : comment peut-on savoir ce qu'était le patrimoine traditionnel ? Quelles en sont les particularités ? Quels étaient les matériaux utilisés ? Comment le prendre en compte dans les aménagements communaux et chez les particuliers ?

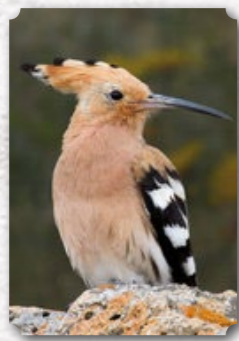
Plusieurs secteurs étaient passés au crible : la Vilette, la Porte, le bourg centre. La présence d'Yves MERCIER, architecte consultant sur la communauté de communes «cœur de Maurienne» aura



été précieuse pour la dizaine de personnes qui s'étaient déplacées, essentiellement des bénévoles d'associations de sauvegarde du patrimoine du canton. Le témoignage d'un habitant de la Vilette sur l'évolution du hameau aura été très apprécié. En soirée, une conférence diaporama était animée à la salle des fêtes par Pierre DOMPNIER, président de la société d'histoire et d'archéologie de Maurienne. Une vingtaine de personnes y ont assisté, le conférencier soulignant que « l'habitat rural constitue un patrimoine d'une exceptionnelle valeur historique en Maurienne ». Marqué par le milieu naturel, et la vie économique, sociale, culturelle des populations, il en est un reflet irremplaçable. Sans réglementation excessive, le simple bon sens et l'expérience l'avaient adapté à l'environnement et aux activités d'alors. Comment cet habitat peut-il être mis en valeur aujourd'hui ? Que pensez des restaurations supposées conserver l'authenticité des villages ? C'est toute la question...



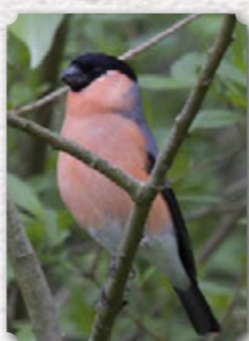
Quelques oiseaux observés St-Martin-la-Porte



1- Huppe fasciée
2- Perdrix choukar
3- Rouge gorge



4- Bouvreuil pivoine
5- Mésange boréale
6- Mésange noire



Weldom
Bricolage - Décoration - Cadeaux - Arts Ménagers
S.A.R.L. Colletaz
Zone Matussière - Avenue de la Liberté - 73500 FOURNEAUX
Tél. 04 79 05 03 46 - Fax 04 79 05 07 40
54 rue du Général Ferrié - 73140 SAINT-MICHEL-DE MAURIENNE
Tél. 04 79 56 51 66 - Fax 04 79 56 65 97

Restauration
Peintures
Enduits
Décors
Isolations
Produits naturels
E-mail: etienne.voulhoux@wanadoo.fr
Tél. 04 79 44 08 87
Fax. 04 79 33 62 08
Port. 06 64 30 09 33
Atelier c/ Le Moulin 73170 Lucey
Atelier

VINCI CONSTRUCTION . TERRASSEMENT
. TRAVAUX PUBLICS
. VRD
VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT
Centre Terrassement Mancuso
45 Rue Général Ferrié - B.P. 46
73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
Tél. 04 79 56 51 28
Fax 04 79 59 25 89
ctmancuso@vinci-construction.com

ARTICLE
30



AIDER CHACUN A BIEN VIVRE CHEZ LUI ET EN LIEN AVEC SON ENVIRONNEMENT
c'est le projet de l'ADMR, premier réseau français de proximité.

L'association « La Maurienne » intervient principalement dans deux champs :

- le service Vie quotidienne
- le service Enfance Famille.

Ces services s'adressent aux familles, retraités, célibataires, handicapés.

Le service de l'ADMR est porté par des bénévoles et les salariées de l'association : 17 aides à domicile et 1 technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF). Il est proche des familles pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Comme prévu, cette année 2011 a vu la mise en place de l'informatisation du service.

Bilan 2010 :

Recettes: 451 102 euros. Dépenses : 463 102 euros.

4 047 heures ont été effectuées sur la commune.

Si vous avez besoin d'une aide temporaire ou durable, si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur les différentes prestations, les possibilités de prise en charge, vous pouvez contacter les responsables de la commune :

- Bernadette MAGNIN au 04-79-56-53-50 ou au 06-28-29-55-37.
- Bénédicte GROS au 04-79-56-67-22.

ARTICLE
31

ASSISTANTE MATERNELLE ...

Un métier pour s'occuper d'enfants chez soi
Relais Assistantes Maternelles ...
un lieu d'activités pour les Assistantes Maternelles et les enfants qu'elles accompagnent:
rejoindre d'autres enfants,
découvrir ensemble des jeux, et activités d'éveil
Jouer c'est du sérieux !
S'exprimer en couleur,
C'est mieux !
Ecouter des histoires,
C'est toujours magique !
Complicité entre petits et grands
quand on « signe » avec Viviane !
Au Relais, les Assistantes Maternelles se retrouvent elles aussi pour préparer les créations de vos bouts d'choux !



Quelques images des activités d'éveil proposées dans l'année à St Martin la Porte :



Jouer c'est du sérieux !



Relais Assistantes Maternelles

Maison de l'enfance
71 avenue du Vigny
73140 St Michel de Mne
Tel . 04.79.56.88.40
e.mail : relais-ass.mat.stmichel@wanadoo.fr



Complicité entre
petits et grands
quand on « signe »
avec Viviane !



S'exprimer en couleur, C'est mieux !



ETAT CIVIL

(du 01/01/2011 au 31/12/2011)

DECES DES PERSONNES HABITANT DANS LA COMMUNE

BOIS Hilaire Maurice (1930)	le 28 février
RAVIER née BUTTARD Marie Louise (1917)	le 09 mars
TRAVERSAZ Camille Léon (1933)	le 03 juin
BOIS Gaston Séraphin (1934)	le 10 juin
CHAUMAZ Jean Baptiste (1921)	le 25 juin
BOIS née BERNARD Aimée Eugénie (1923)	le 24 septembre
MAGNIN Léon Félicien (1918)	le 31 décembre

DECES HORS DE LA COMMUNE DE PERSONNES NEES A St MARTIN

RATEL Marie Emilienne (1916)	le 17 mars à Chambéry (Savoie)
GROS Ginette Monique (1932)	le 21 mars à Chambéry (Savoie)
ALBRIEUX Eugénie Célestine (1921)	le 24 mai à St Jean de Maurienne (Savoie)
VELLARD Marthe Simone (1918)	le 20 septembre à Pont de Beauvoisin (Isère)
MOLINARI Hélène Olga (1925)	le 07 décembre à Muret (Haute-Garonne)

MARIAGES

RE Bertrand et DUBOIS Marlène Dominique	le 02 juillet
JAGOT Alain et RATEL Séverine Béatrice	le 29 octobre

NAISSANCES

FEVRE Maélysse Jocelyne Georgette, fille de Jérémie et DELPORTE Aurélie	le 14 mars
ROSAZ Quentin Louis Roland, fils de Philippe et GUILLERMAND Sandrine	le 30 mars
BRAÏDA Isaline Angéline Claire, fille de Jérémy et CAGNY Aurélie	le 21 juin
CLEMENT Mathieu Denis Henri, fils de Benoît et COMBET Christelle	le 23 juin
RATEL VERNEY Tom Léon, fils de Jean-François et VERNEY Coralie	le 18 août
DAUVIER NAESSENS Lilou Marie Lucienne, fille de NAESSENS Cyril et DAUVIER Emilie	le 10 octobre
SANCHEZ-HORTA Lana, fille de David et BERNARDET Nelly	le 22 octobre
SANTT Louison Charly, fils de Florent et NICOLLEAU Aurore	le 24 octobre

ARTICLE
33

DOCUMENTS OFFICIELS

Document sollicité	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Carte Nationale d'Identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile	Ancienne carte ou à défaut déclaration de perte ou de vol (renouvellement), acte de naissance (1ère demande, perte, vol) + justificatif de domicile de - de 3 mois (en cas d'hébergement : attestation sur papier libre de l'hébergeant, facture à son nom et sa carte d'identité) + 2 photos d'identité normalisées et identiques	Gratuit (1ère demande et renouvellement) ou 25 € en timbre fiscal (perte ou vol)	Mineur : carte d'identité du parent accompagnant. En cas de divorce des parents, joindre le jugement.
Passport biométrique (validité 10 ans, 5 ans pour mineur)	Mairie de Saint Jean de Maurienne ou de Modane	Ancien passeport ou à défaut déclaration de perte ou de vol (renouvellement), carte nationale d'identité ou acte de naissance (1ère demande, perte, vol) + justificatif de domicile de - de 3 mois (en cas d'hébergement : attestation sur papier libre de l'hébergeant, facture à son nom et sa carte d'identité) + 2 photos d'identité normalisées et identiques	Timbre fiscal : 86 € pour majeur ; 42 € pour mineur 15 ans et + ; 17 € mineur - de 15 ans.	Mineur : carte d'identité du parent accompagnant. En cas de divorce des parents, joindre le jugement.
Sortie de territoire pour mineur (validité 6 mois)	Mairie du domicile	Carte d'identité du mineur et celle du représentant légal, livret de famille	Gratuit	Un passeport valide au nom du mineur vaut sortie de territoire.
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms et date de naissance	Gratuit	Correspondance : joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage	Gratuit	Correspondance : joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Acte de décès	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Indiquer nom, prénoms et date de mariage	Gratuit	Correspondance : joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièces d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Etre majeur et de nationalité française.
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	A faire dans le mois de son 16ème anniversaire.
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Fournir état civil des conjoints et enfants	Gratuit	
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Carte d'identité	Gratuit	Signature à apposer en mairie.

ARTICLE
34

COLLECTE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Vous avez décidé de soutenir le combat contre le cancer et nous vous en remercions. La collecte pour la Ligue contre le cancer sur la commune a rapporté, cette année, la somme de 3.391,00 €. Vous rejoignez ainsi les milliers de bénévoles et donateurs qui soutiennent la Ligue pour la recherche scientifique et médicale, l'action pour les malades et leurs proches, l'information des publics, la prévention et la promotion des dépistages, la mobilisation de la société contre le cancer. Nous remercions chaleureusement les bénévoles, Mmes Huguette Deléglise, Marguerite Collombet, Aimée Bois, et Sidonie Ratel qui ont donné beaucoup de leur temps et de leur gentillesse pour cette noble cause.

ARTICLE
35

LES PAPIERS ONT UNE DURÉE DE VIE

Le droit commun prescrit cinq ans de conservation pour tous nos documents administratifs, période pendant laquelle l'action en justice est possible. Néanmoins, ce délai peut varier selon la nature des papiers.



	type de document	durée de conservation
Assurances 	Contrats d'assurance (habitation, automobile, responsabilité civile)	10 ans à compter de la résiliation du contrat
	Contrats d'assurance vie	10 ans après la fin du contrat
Banque 	Relevés de compte	5 ans
	Contrats de crédits (immobilier et à la consommation)	2 ans à compter de la dernière échéance
	Reçus de carte bleue, bordereau de remise de chèques	Jusqu'à l'inscription sur votre relevé bancaire
Famille 	Actes d'état civil, contrat de mariage, livret de famille, jugement d'adoption ou de divorce	A vie
	Testament	A vie
Identité	Carte d'identité, passeport	Jusqu'au renouvellement
Impôts 	Impôts locaux	2 ans
	Impôts sur le revenu	3 ans
	Redevance audiovisuelle	4 ans
Justice 	Contraventions	2 ans
	Honoraires avocat, huissier	2 ans
	Honoraires de notaires	5 ans
	Reconnaissance de dettes	5 ans
Logement 	Contrat de bail	5 ans après le départ
	Certificat de ramonage	1 an
	Factures d'eau, d'énergie	2 à 4 ans
	Factures de téléphone	1 an
	Quittances de loyer	5 ans
	Titres de propriété	A vie
Retraite	Avis de paiement, pensions civiles, militaires ou de réversion	A vie
Santé	Certificats et résultats d'examens médicaux	A vie
	Décomptes de remboursement de la sécurité sociale	2 ans

Ainsi l'école de St Martin compte deux nouveaux élèves, ce qui n'est pas négligeable en ces moments de baisse d'effectif.

Etienne, dont le père est originaire de Saint Martin, a passé un CAP de plombier-chauffagiste à Chambéry en 2000. Durant deux ans, il s'est perfectionné auprès de différentes entreprises spécialisées, avant de se mettre à son compte à Migé dans l'Yonne. Installé depuis 7ans, il forme le projet de transférer son activité en Savoie.

Après consultation de la mairie de Saint-Martin-la-Porte, de Maurienne Expansion, des statistiques de l'INSEE et au vue du développement des énergies renouvelables en Savoie, il est conforté dans sa décision de revenir sur les terres natales de son père.

Etienne est spécialisé dans les énergies renouvelables (pompes à chaleur, installations solaires et bois). A ce titre, il a obtenu plusieurs labels, certifiant ses compétences et son professionnalisme : « QualiBois, QualiSol, QualiGaz, QualiFuel... ».

La Réglementation Thermique 2012, imposera une remise en question des méthodes de travail des professionnels du bâtiment notamment en matière d'isolation, d'étanchéité à l'air, de chauffage, ce qui impliquera la pause de nouveaux types de matériels. Ainsi en 2012, l'obligation sera faite pour toute nouvelle construction, d'avoir au moins une solution en énergies renouvelables pour chaque habitation.

Vous pouvez compter sur la disponibilité et les compétences d'Etienne SAUTIER pour vous conseiller dans ces domaines, réaliser vos travaux d'entretien, de dépannage, de ramonage ou encore d'installation de plomberie et de chauffage. Il pourra répondre à vos questions s'agissant des nouvelles normes de la RT 2012.

Nelly SAUTIER est art-thérapeute après une formation de 5 ans en alternance, elle souhaite s'installer dans la région. Elle propose actuellement des ateliers d'expression et de création auprès d'institutions. Elle envisage à terme de créer son propre cabinet, de proposer des séances individuelles, voir de se déplacer à domicile.

A travers la peinture, la terre, la danse, ou encore les contes, les marionnettes... elle invite à une expression libre, symbolique des émotions, des ressentis, autrement qu'avec les mots... Oser créer, c'est aussi aller à la découverte de soi et favoriser ainsi la reprise de confiance. Selon le contexte, les publics concernés peuvent varier : adultes, adolescents, enfants, personnes en recherche d'emploi ou encore en souffrances psychiques, atteintes de démence ou de la maladie d'Alzheimer.

Pour pratiquer l'art-thérapie, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences artistiques ; l'objectif n'est pas l'apprentissage d'une technique ; l'accompagnement par l'art-thérapeute est individualisé et personnalisé.



Nelly Sautier a également une longue expérience de l'accompagnement en tant que Conseillère Emploi et Formation. Elle reprendra quelque temps ce métier, en attendant de se faire connaître et de développer son activité en art-thérapie.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite !

Pierre EXCOFFIER

DEUX NOUVEAUX ARTISANS SUR LA COMMUNE

SAUTIER Etienne

Durant l'année 2011, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel artisan à St-Martin-la-Porte. En effet, Etienne SAUTIER, plombier chauffagiste, s'est installé à La Villette avec sa famille, Nelly sa femme, Léandre et Elzéar ses enfants.



RATEL Lionel

Une nouvelle société voit le jour à Saint-Martin-la-Porte.

Spécialisée dans le domaine de la communication par internet ainsi que dans la création graphique, la société Objectif 3W est dirigée par Lionel Ratel, originaire de Saint-Martin-la-Porte.

Titulaire d'un BTS informatique et passionné par ce domaine, c'est d'abord à travers le milieu associatif qu'il a pu mettre à profit ces connaissances.

Agent EDF depuis 1992, d'abord comme électronicien-informaticien, puis comme agent d'exploitation à la centrale hydro-électrique de Super Bissorte, Lionel a décidé de revenir à sa passion première et s'est lancé professionnellement dans le grand bain de l'internet.



objectif 3W
 Conception / développement Web
 Référencement / Web marketing
 Créations Graphiques

Lionel Ratel
 73140 Saint Martin la Porte
 Tél. 06.83.80.73.65
 mail: info@3w-web.fr
 www: 3w-web.fr

Sa société propose de nombreux services à destination de toute personne, organisme ou entreprise qui souhaite communiquer à travers le web :

- Développement et création de site internet
- Développement d'applications web spécifiques (intranet, gestion d'association,...)
- Prestation de référencement (comment être présent au bon endroit dans

les moteurs de recherche afin d'augmenter son chiffre d'affaire.)

- Formation informatique et internet (comment ne pas se perdre dans tous ce virtuel)

Mais aussi par le biais de documents de communication (affiche, flyer, carte de visite,...).

Pour tous renseignements : • Site internet : 3w-web.fr • Email : info@3w-web.fr

Serge CHAUMAZ

ARTICLE
38

SYNDICAT SYNERGIE MAURIENNE

Les régies d'électricité d'Orelle, de St Michel de Maurienne, du Thyl et de St-Martin-la-Porte se regroupent :

Cela fait déjà de nombreuses années que nous réfléchissons à un rapprochement de nos régies municipales d'électricité. Une première étape a déjà été franchie le 1er janvier 2008 quand, par le biais d'une convention de coopération, nos entreprises ont décidé d'unir leurs forces en mettant en commun leurs moyens en matériel et en personnel. Mais il nous faut maintenant aller au-delà. C'est pourquoi au 1er janvier 2012 les trois communes vont créer le syndicat SYNERGIE MAURIENNE qui exploitera les réseaux électriques d'Orelle, de St Michel de Maurienne et de St-Martin-la-Porte, comme le font les régies municipales.

Pourquoi ce regroupement ?

Plusieurs raisons à cela :

- ▶ une réglementation de plus en plus contraignante et complexe à respecter, tant sur le plan technique qu'administratif,
- ▶ une ouverture du marché de l'électricité qui s'accélère et qui va s'imposer à nous mais également à nos abonnés,
- ▶ nos tarifs d'achat d'électricité qui augmentent bien plus rapidement que les tarifs de vente.

Pour avoir une chance de subsister dans ce « paysage électrique » français et européen en pleine mutation, tout en conservant une marge suffisante pour continuer à assurer un service local de qualité, une réorganisation s'imposait.

Ce regroupement, entièrement détenu et contrôlé par les communes et donc 100% public, va nous permettre de :

- ▶ réduire nos charges de structures,
- ▶ faire des économies en groupant nos achats d'électricité,
- ▶ porter de nouveaux projets à l'échelle des trois communes (poste source, alimentation du chantier de construction du tunnel LTF...),
- ▶ mais surtout investir dans des moyens de production d'électricité afin d'être moins tributaire des fournisseurs en énergie pour notre approvisionnement.

Maurienne Automobile Diffusion
 La passion automobile
 M.A.D. SUZUKI Ford
 TEL : 04 79 64 43 10
 ZI. LES PLANS
 ST JEAN DE MAURIENNE

JULLIARD
 BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
 12, rue du Général Ferrié - BP 15
 73140 SAINT MICHEL DE MAURIENNE
 Tél. : 04 79 56 50 21 - Fax : 04 79 59 22 41

Qu'est ce que cela va changer ?

Ce regroupement a pour objectif majeur la sauvegarde de notre service de proximité de distribution d'électricité. Ainsi, même si le siège de la nouvelle structure est fixé à St Michel de Maurienne, vous pourrez continuer, si vous le souhaitez, à vous adresser à la Mairie de St-Martin-la-Porte pour vos démarches administratives (souscription, résiliation ou modification de contrat). Les tarifs d'électricité restent inchangés. Avec un rabais appliqué de 20% sur l'abonnement et les consommations par rapport aux tarifs nationaux, ces tarifs sont parmi les plus bas de France (et même d'Europe). Les factures continueront à être émises tous les 6 mois et leur règlement s'effectuera toujours à la Trésorerie de St Michel de Maurienne. Par ailleurs, nous effectuons actuellement des tests pour proposer prochainement un règlement par mensualisation ou par carte bancaire sur un site internet sécurisé.

Maintenir un service local de proximité et de qualité tout en garantissant les prix les plus bas est l'enjeu de ces prochaines années pour le syndicat d'électricité SYNERGIE MAURIENNE.

ARTICLE
39

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

A l'initiative des élus de la commune une réflexion a été menée pour réduire les consommations de l'éclairage public sans pour autant en pénaliser sa qualité. De nombreuses technologies existent mais elles aboutissent généralement à un temps de retour sur investissement assez long (c'est le cas par exemple des luminaires à LED). Les solutions les plus simples sont souvent les meilleures.

Ainsi les projecteurs qui éclairent la mairie et l'église vont être équipés d'une minuterie pour être coupés la nuit à partir de 22h30.

Depuis septembre 2011 nous avons installé sur l'éclairage des lotissements de la Tour et de la Gide un abaisseur de tension en tête de réseau. Cet appareil, très basique dans sa conception (donc peu coûteux), réduit de 35 V la tension de fonctionnement sur le réseau. L'abaissement du niveau d'éclairage est très peu perceptible mais les économies générées sont supérieures à 30%. Nous étudions maintenant la possibilité d'étendre ce dispositif à l'ensemble de la commune. Selon les secteurs les économies de consommation pourraient même atteindre 50%.

ARTICLE
40

LES HOMMES QUI ONT FAIT LA RÉGIE DE 1931 A 2011

Par délibération du 05 juillet 1931 le Conseil Municipal de St Martin la Porte sollicite l'autorisation d'exploiter par voie de Régie directe, le réseau de distribution d'énergie électrique de la commune. Le 8 janvier 1932, la Préfecture entérine la création de la Régie d'électricité.

Tarifs :

Eclairage : 1 F 40 le kwh avec un minimum annuel de consommation de 60 kwh
 Force motrice industrielle, tarif : 0,60 F / kwh
 Tarif agricole : 1 F 20 / kwh avec un minimum annuel de 25 F.

La Régie se réserve de suspendre sans indemnité la fourniture d'énergie chaque fois qu'il y aura nécessité, de 11h30 à 13h30 ou de minuit à 5heures pour permettre les travaux de réparations ou vérification du matériel. »

Extrait du premier cahier des charges :

« Le courant primaire sera alternatif triphasé à la tension de 6 000 volts. Il proviendra de l'usine de Calypso de la Société « Alais, Frogès et Camargue ». Il sera transformé dans 3 postes de transformation, un de 1 kva et 2 de 10 kva.

Le Conseil d'Exploitation de la Régie d'électricité était composé d'un président, d'un directeur et



de 3 ou 4 membres et de monsieur le maire. Le directeur de régie percevait une rémunération. Les autres personnes nommées, en plus de leur travail en usine et du travail aux champs, s'investissaient bénévolement en faisant profiter la Régie de leur savoir, de leurs connaissances et compétences. Jusque dans les années 50 beaucoup de réunions avaient lieu le dimanche matin.

Au démarrage de la Régie, leur travail consistait à aller sur le terrain pour les implantations de pylônes, les transformateurs ou, chez les abonnés pour les poses de compteurs etc.. A la demande des usagers, les maisons ont toutes été raccordées au réseau, au fil de l'eau, grâce à l'efficacité du travail des bénévoles. Bien sûr, au cours des années, le travail de chacun a évolué pour arriver à une régie structurée avec ses propres employés.

1931

Composition du premier Conseil d'exploitation
Mrs Deléglise Hilarion, maire, Mussone Albert directeur, Deléglise Julien, Bois Joseph Zacharie, Bois Eugène Séraphin, Gros Marius
Deléglise Michel est nommé secrétaire de Régie

1935

Nouveau bureau suite aux élections municipales de mai 1935 :

Mrs Dubois Joseph, maire, Bois Eugène Séraphin, président, Mussone Albert, directeur, Gros Alexis, Bois Joseph, Deléglise Julien
Nomination de Mr Gros François, secrétaire de mairie, comme secrétaire de la Régie.

1944

Suite aux élections municipales d'octobre 1944, un nouveau conseil est nommé :

Mrs Bois Eugène Séraphin, maire, Mussone Albert, directeur, Gros Alexis, président, Bois Joseph, Deléglise Lucien, Deléglise Julien

02/1946

Mr Gros François est nommé régisseur de recettes, fonction qu'il exerce depuis 1939.

1947

Elections municipales en février 1947, d'où un nouveau bureau :

Mrs Gros Alexis, maire et président, Mussone Albert, directeur, Deléglise Julien, Bois Joseph, Bois Eugène Séraphin

12/1948

Renouvellement du Conseil d'exploitation de la Régie :

Mrs Gros Alexis, maire, Bois Eugène Séraphin, président, Mussone Albert, directeur, Deléglise Lucien, Bois Joseph Zacharie, Ravier Clément Joseph

09/1952

Mrs Bois Eugène Séraphin, Ravier Clément et Deléglise Lucien donnent leur démission

1953

Élections municipales en mai 1953, d'où mise en place d'un nouveau Conseil d'exploitation de la Régie :

Mrs Gros Alexis, maire, Gros Gabriel, président, Gros Louis, directeur, Pommard Arsène, Ratel Joseph Etienne, Ravier Fidèle.

06/1958

Mr Gros Gabriel donne sa démission, il est remplacé par Mr Bernard Gabriel

1959

Nouveau conseil d'exploitation suite aux élections municipales de mars 1959

Mrs Bois Eugène Séraphin, maire, Bernard Gabriel, président, Krachewski Stephan, directeur, Pommard Arsène, Ravier Fidèle, Bois Eugène Henri

1960

Mr Ratel Etienne remplace Mr Pommard Arsène, membre sortant.

1961

Mr Ratel Etienne est nommé président en remplacement de Mr Bernard Gabriel, démissionnaire

1962

Conseil d'Exploitation :
Mrs Bois Eugène Séraphin, maire, Ratel Etienne, président, Krachewski Stephan, directeur, Ravier Fidèle, Assier Aimé (en remplacement de Bernard Gabriel), Bois Eugène Henri délégué du CM

12/1962

Le secrétariat de la Régie est confié au nouveau secrétaire de mairie : Mr Gros Marcel

01/01/1963

Mr Assier Aimé est nommé Président
Mr Bois Eugène Séraphin, maire, Ratel Etienne, directeur, Assier Aimé, président, Bois Eugène Henri, Ravier Fidèle, Ravier Aimé

04/1963

Mr Assier Aimé est nommé Président
Mr Bois Eugène Séraphin, maire, Ratel Etienne, directeur, Assier Aimé, président, Bois Eugène Henri, Ravier Fidèle, Ravier Aimé

1965

Modification suite aux élections municipales de mars 1965 :

Mr Bois Eugène Séraphin, maire, Ratel Etienne, Directeur, Assier Aimé, président, Ravier Fidèle, Ravier Aimé et Clément Aimé.

09/1965

Démission du régisseur : Mr Gros François

10/1965

Mr Gros Marcel est nommé Régisseur de recettes de la Régie électrique de St Martin la Porte

1971

Elections Municipales : mars 1971

05/1974

Démission de Mr Ravier Aimé pour raison de santé. Il est remplacé par Mr Ratel René

03/1977

Mr Ratel Etienne démissionne du poste de directeur, il est remplacé par Jacob Joseph et Clément Aimé est nommé directeur.

1977

Elections Municipales : mars 1977

1980

Renouvellement des membres du Conseil d'exploitation :

Mrs Krachewski Stephan, maire, Assier Aime, président, Clément Aimé, directeur, Bois Daniel, Jacob Joseph, Pommard Pierre

12/1982

Démission de Bois Daniel remplacé par Ratel Lucien

1989

Composition du Conseil de Régie suite aux élections municipales de mars 1989 :

Mrs Troccaz Joseph, maire, Assier Aimé, président, Clément Aimé, directeur, Bernard Jean Pierre, délégué du Conseil Municipal, Jacob Joseph, Pommard Pierre

1997

Suite aux élections municipales de mars 1997 :
Mrs Bois Raymond, maire, Assier Aimé, président, Clément Aimé, directeur, Bernard Alain, Bernard Michel, Jacob Joseph, Bernard Alain.

2001

En mars 2001 : élections municipales et le nouveau conseil de Régie se compose ainsi :
Mme, Mrs Ratel Gérard, maire, Clément Aimé, directeur, Bois Jean Jacques, président, Assier Aimé, Bernard Michel, Bernard Martin, Bernard Alain, Traynard Marie Thérèse

2008

Rapprochement des régies municipales d'électricité du canton, soit les régies d'Orelle, de St Michel de Maurienne, de St Martin la Porte, le Thyl et Valmeinier, par la mise en commun des moyens techniques et humains

2008

Elections municipales en mars 2008

07/2008

Mr Clément Aimé choisit de mettre fin à sa fonction de directeur de la Régie après 31 ans de service.

Nouvelle composition du Conseil d'Administration de la régie d'électricité :

Mrs Excoffon Gilles, directeur, Bernard Jean Pierre, maire, Bois Jean Jacques, président, Assier Aimé, Bernard Michel, Bois Pierre, Chaumaz Serge, Gavroy Jacques,

Fin 2011

En mai 2011, les membres du Conseil de coordination ont majoritairement voté en faveur d'un syndicat et d'une régie intercommunale. Valmeinier n'a pas souhaité adhérer au projet.

Un syndicat des 3 communes : St Michel de Maurienne, St Martin la Porte et Orelle a été constitué après délibération des Conseils Municipaux respectifs. Le Préfet a validé la création du syndicat par un arrêté en date du 22 novembre.

Le syndicat aura pour nom :

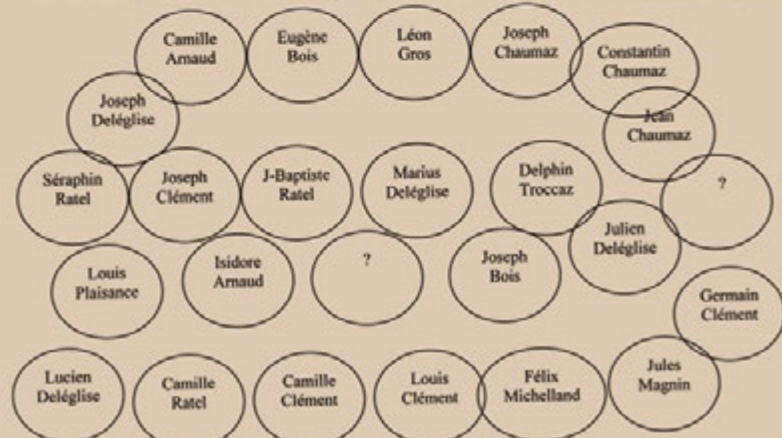
**SYNDICAT D'ELECTRICITE
SYNERGIE MAURIENNE**



SAPEURS POMPIERS 1930



St-Jean-de-M. - Imp. SALOMON



CLIQUE SAINT MARTIN 1960

De Gauche à droite :

Raymond BERTUSSI ; Gilbert DELEGLISE ; Jules MAGNIN ; Gérard RATEL ; Gilbert BOIS ; Raoul ARNAUD ; Gérard DELEANI ; Félix BOIS ; Lucas POMMARD ; Léopold DUBOIS ; Jean CHAUMAZ ; Joseph BOIS ; Paul GROS ; Amour BUISSON ; Eugène DUBOIS.



PETITS TRAVAUX
-VDR - MACONNERIE - ESPACES VERTS -
DEBROUSSAILLAGES - ETC ...

MTPE

SAINTE MARIE DE CUINES
Tél. : 06 09 96 05 78
Fax. : 04 79 56 84 19

MARCELLIN
Tuyauterie Chaudronnerie/Maintenance Industrielle

Z.A. des Oeillettes - 73140 Saint Martin La Porte
Tél : 04 79 56 67 67 - Fax : 04 79 59 25 87

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE
Etablissement SAVOIE-LEMAN

L'entreprise qui vous ouvre **LA VOIE...**

SAINTE-MARIE-DE-CUINES
Z.A. du Pré de Piques
73070 SAINTE-MARIE-DE-CUINES
Tél. : 04 79 59 81 82
Fax : 04 79 59 53 74

ALBERTVILLE
277 Route des Peupliers
61120 ALBERTVILLE
73205 ALBERTVILLE Cedex
Tél. : 04 79 32 12 44
Fax : 04 79 37 48 55

Adresse principale :
2 rue Centrale - BP67 - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00 - Fax 04 79 52 08 01

Siège Social :
Immeuble Hélanthe - 3 rue Hrant Dink
69285 LYON Cedex 02

Filiale d'EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS
www.travauxpublics.eiffage.com

TRUCHET
TRAVAUX PUBLICS

S.A.S. au Capital de 202.500 €
Rue du 8 Mai 1945
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
sa-truchet@club-internet.fr
Tél. 04 79 64 06 46
Fax 04 79 64 45 77

TRUCHET
BATIMENT

SAS LOCABAT au capital de 112 500 €
ZA Des Oeillettes
73140 ST MARTIN LA PORTE
sa-truchet@club-internet.fr
Tél. 04.79.64.45.74
Fax 04.79.64.45.77

Cabinet **GEOMETRES-EXPERTS**

GE-ARC
Y. CHRETIEN - J. DUPONT
Géomètres-Experts DPLG
St Michel de Mgne

Bornage - Division - Aménagement foncier
Lotissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
Topographie - Nivellement de précision
Implantation - Auscultation d'ouvrage

14 Av République - 73140 St Michel de Mgne
Tél: 04-79-56-54-63 Fax: 04-79-59-21-49
Mail: ge-arc.geometres@wanadoo.fr

Carrefour market

groupe **provencia.fr** **SAINT JEAN DE MAURIENNE**

CAVES TOGNET

STEVENIN JEAN
BOISSONS - COMBUSTIBLES
73140 - SAINT-MICHEL-de-MAURIENNE
Tél : 04.79.05.25.54 - Fax : 04.70.56.58.90

CHARPENTE - COUVERTURE
PALETTES - CAISSERIES

ETS COVAREL G.

Z.I. - 73300 VILLARGONDAN
Tél. 04 79 64 14 40
Fax : 04 79 59 91 75



LA TRANSHUMANANCE